



## **EXTRAIT DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°20/2025**

En séance du 5 novembre 2025 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### **1. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ (Président : Raphaël Moulin)**

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
<b>Transformation(s)</b> <b>Rénovation(s)</b> <b>Démolition(s)</b> <b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Paltani Baumann Anouk pour la rénovation et transformations d'une maison individuelle à Reppaz</li><li>▪ Morand Valentin et Eléonore pour la modification des aménagements extérieurs à Orsières</li><li>▪ Loewenton Ingrid pour l'installation de panneaux solaires verticaux rapportés sur mur en béton à Commeire</li></ul>
<b>Demande de préavis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Tornay Damien pour la rénovation d'une maison existante à Commeire</li></ul>
<b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ PPE Alpes et Lac pour la pose d'un trompe-l'œil sur mur en béton à Champex-Lac</li><li>▪ Hôtel Splendide pour des travaux de sécurisation d'urgence et le confortement des murs existants à Champex-Lac</li></ul>
<b>Commission des constructions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Bati Impulse Sàrl pour la rénovation de la toiture à La Fouly</li></ul>
<b>Aide à la rénovation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Si La Forge pour la démolition de trois bâtiments et reconstruction à Orsières</li><li>▪ Rosset Olivier pour la réfection de la toiture et pose de panneaux solaires à Commeire</li></ul>

### **2. DIVERS**

<b>Place de parc du cimetière</b>	Le Conseil valide l'offre d'Altis pour le remplacement des bornes de recharge.
<b>Dangers naturels - nomination</b>	Le Conseil décide de nommer Alan Tissières au poste de Chef observateur pour les dangers naturels et employé communal aux sentiers pédestres et infrastructures touristiques à 70%.
<b>O'Physio Sàrl</b>	Justine Pouget informe le Conseil de l'ouverture d'un cabinet de physiothérapie à Orsières à la Charrière Challant 2 dès le 1 <sup>er</sup> février 2026.

Séance levée à 20h

Orsières, le 13 novembre 2025

L'Administration communale